

Day	Temp (°C)	Humidity (%)
MER 19	17 / 26	3,1 / 14,4
JEU 20	16 / 23	16,3 / 39,9
VEN 21	14 / 23	4,6 / 5,4
SAM 22	13 / 22	0,2 / 0,5
DIM 23	14 / 23	1,2 / 2,1
LUN 24	14 / 26	0,8 / 0,9

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité des parcelles sont au stade "grains de plomb". Les parcelles les plus tardives sont au stade "fin floraison/nouaison" et les Gamay les plus précoces sont au stade "grains de pois".

Ponctuellement du millerandage peut être observé sur Gamay et de la Coulure sur Merlot, Duras et Loin de l'oeil.

Loin de L'oeil, stade "grains de plomb"



DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière, les pluies du 14-15 juin ont été très irrégulières. Les cumuls varient entre 4 et 32 et mm. Cette semaine, les températures sont en hausse. Selon les prévisions actuelles, des épisodes orageux sont annoncés à partir de mercredi soir.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Dans les témoins non traités les nouvelles taches sur feuilles sont rares, par contre les symptômes progressent toujours sur grappes. Au vignoble, les nouveaux symptômes sont globalement peu nombreux.

Rot-brun sur grappe



Produits pénétrants:

- * **Ampexio**, zoxamide/mandipropamid, 0,5L/ha (1 application max)
- * **Ventaro, Amaline flow**, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)
- * **Idaho**, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha (2 applications max), **CMR**

Produits systémiques:

- * **Mildicut**, dissodium phosphonate/cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)
- * **Profiler**, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha (1 application max), **CMR**
- * **Mikal Flash**, 4kg/ha, fosétyl al + folpel, (3 applications max), **CMR**
- * **Redeli**, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, **biocontrôle**
- * **LBG01F34**, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, **biocontrôle**

Utilisation en pack:

- * **Zorvec Zelavin**, oxathiapiproline, 0,2L/ha (2 applications max) + associé à une autre molécule

Données optidose : 70% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives :

L'épamprage permet de limiter les contaminations primaires.

Modélisation :

La semaine dernière, aucune contamination n'a été modélisée, sur les points radars utilisés par le modèle. **Toutefois, des contaminations ont pu avoir lieu le 14-15 juin sur les secteurs où les cumuls ont été supérieurs à 20mm.**

En raison des orages annoncés, la pression est en hausse. Des contaminations épidémiques sont possibles à partir de 25mm.

Préconisations

Des orages sont annoncés à partir de mercredi, des contaminations épidémiques sont possibles. **Attention, en présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec une simple rosée matinale. Restez couverts.**

Produits de contacts:

- * **Bouillie bordelaise RSR NC**, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)
 - * **Lutiram, Polyram DF**, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max). **DAR=56 jours.**
- Attention dernière année d'utilisation*

A retenir

Attention aux orages annoncés, soyez couverts

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Cette semaine aucune nouvelle tache n'est signalée, ni dans les témoins non traités, ni au vignoble. Pour le moment, aucun symptôme n'a été observé sur grappe.

Analyse de risque :

La "nouaison" est le stade de sensibilité maximale des grappes. A ce stade des contaminations peuvent avoir lieu directement sur les grappes, même en l'absence de symptômes sur feuilles. La sensibilité des baies reste importante jusqu'à "fermeture de la grappe". Sur les parcelles déjà impactées, des repiquages sont possibles avec les brouillards et/ou rosées matinales.

Des orages sont annoncés, un risque de contamination est possible.

Tâches avec picnides



Préconisations

Les orages annoncés peuvent engendrer des contaminations. En présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec une simple rosée matinale. Restez couverts.

Produit de contact:

* **Polyram DF, Lutiram**, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max). **DAR=56 jours. Attention dernière année d'utilisation**

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* **Luna Xtend, Luna sensation**, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

A retenir

Soyez couverts à l'approche des pluies annoncées

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

La semaine dernière, quelques rares symptômes sur feuilles et sur grappes ont été observés au vignoble.

Oïdium sur jeune grappe

**Analyse de risque :**

La phase de sensibilité est toujours en cours. **Un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe"**. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux contaminations.

Préconisations

Intervenez sur l'ensemble des parcelles. Les premiers symptômes sont observés au vignoble, soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, **Microthiol**

Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ;

Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* **Fluidosoufre** pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max).

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* **Luna Xtend, Luna sensation**, fluopyram/trifloxystrobine, 0,15L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez l'ensemble des parcelles, jusqu'au stade "fermeture de la grappe"

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : le vol de la G2 n'a pas démarré, aucune capture n'est signalée.

Eulia : le vol de la G2 se poursuit. Les piègeages sont ponctuellement importants.

Analyse de risque

Les comptages de glomérules montrent un niveau de pression en G1 faible à modéré.



Eudemis, papillon

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Un traitement devra être placé sur les pontes de la G2, uniquement sur les parcelles où le comptage des glomérules indique un dépassement de seuil.

Pour les piègeurs, pensez à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

Seuil de nuisibilité:

- sans confusion : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences
- avec la confusion sexuelle : 5 à 10 glomérules pour 100 inflorescences.

A retenir

Relevez les pièges

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Le nombre de larves observé est toujours très faible. Quelques adultes sont présents.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. A ce jour, les populations sont très faibles, le risque est donc nul.



Larves de cicadelle verte

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Les larves observées sont maintenant au stade L2.

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 est terminé et le T2 doit être réalisé entre le 22 juin et 1er juillet.

Attention: il est important d'épamprer les parcelles avant de traiter, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

Des traitements réalisés groupés entre vignerons d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

* **Judoka gold, Tatami gold, Country gold**, esfenvalerate, 0,3L/ha (2 applications max), ZNT=20m

* **Klartan smart, Mavrik smart, taufluvinate**, 0,2L/ha (2 applications max), ZNT=20m

* **Karaté zéon, Karate Xflow**, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m

* **Decis protech**, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max), ZNT=20m

* **Vivitrine Ew**, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max), ZNT=20m



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

A retenir

T2 du 22 juin au 1er juillet

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Le paillage, une alternative aux herbicides et au désherbage mécanique.

Le paillage consiste à recouvrir la surface du sol par un couvert organique (paillis ou mulch) ou une toile végétale. En viticulture, le paillage sous le rang est envisagé comme une alternative au désherbage chimique, c'est aussi un moyen pour éviter les contraintes liées au désherbage mécanique.

La réduction des doses autorisées pour les herbicides et les attentes sociétales imposent de trouver des alternatives durables au désherbage chimique.

Le paillage a de nombreux avantages ; il permet :

- de gérer les adventices sous le rang.
- de protéger le sol contre les risques d'érosion.
- d'atténuer les variations de températures et de maintenir l'humidité du sol.
- de préserver et favoriser la vie biologique du sol. Le nombre de vers de terre et la quantité de biomasse est significativement plus élevée sous un paillage.

Les différentes techniques:**- Le paillis de couvert organique:**

Les matériaux les plus utilisés sont ; la paille de céréale ou d'autres espèces, les écorces, le BRF (Bois Raméal Fragmenté)...

Il est nécessaire d'épandre une épaisseur suffisante de paillis, entre 10 et 20 cm, car il faut tenir compte de sa dégradation et de son tassement par les pluies. L'épandage constitue le premier frein au développement de cette technique.

La dégradation des matériaux organique est rapide, en général la durée de vie du couvert est d'environ deux ans, voire moins pour la paille de céréale.

Au vu du coût de mise en place élevé de cette technique, il faudrait que le paillage reste en place au minimum 4 ans.

- Le fauchage des couverts végétaux déportés sous le rang:

Au moment de la fauche, les couverts végétaux sont utilisés pour créer un mulch, afin de limiter la levée des adventices. La fauche est réalisée avec une faucheuse capable de déporter la végétation sous le rang.

Voir la vidéo :

[ICI](#)



Le couvert est déporté sous le rang au moment de la fauche.

*** Paillage avec feutres d'origine végétale:**

Il existe sur le marché des toiles 100% biodégradables. La société Sotextho, implantée dans le Tarn, commercialise un feutre composé de jute et de chanvre. Cette toile de feutre est proposée en rouleaux ou en bandes.

Sa durée de vie est d'environ trois ans. Pour cela, il est important de veiller à ne pas déchirer le feutre lors de l'entretien de l'inter-rang (travail du sol ou tonte), cela risquerait d'accélérer sa dégradation.



Bandes de feutres de la Société Sotextho testées pendant deux ans à Donnazac, sur une vigne installée, chez un viticulteur du groupe Dephy VITI Tarn.



Miscanthus 10cm + BRF10cm, essai de paillage conduit chez un viticulteur du groupe 30000 "Phyt'Eco3".

Conclusion

Les couverts organiques utilisés pour le paillage ont une durée de vie limitée, il faudra prévoir de recharger une couche supplémentaire régulièrement.

Les feutres ont une durée de vie plus longue et une bonne efficacité contre les adventices, mais c'est leur coût qui constitue le premier frein. Ils ont aussi comme inconvénient, de gêner le passage des outils de travail du sol dans l'inter-rang.

Si la pose de paillis ou de feutre ne peut être envisagée sur la totalité d'une exploitation, en revanche, cette technique peut trouver un intérêt sur les plantiers où le travail du sol est difficile à mettre en oeuvre et l'offre d'herbicides autorisés est de plus en plus réduite.

Voir aussi fiche GECO (Ecophyto PIC) :

[ICI](#)

DIVERS

Carence en potasse :
des symptômes sont signalés.



Carence en potasse sur Loin de l'oeil

Chlorose ferrique :
symptômes observés sur sol argilo-calcaire.



Chlorose ferrique

Maladies du bois :
les premiers symptômes d'apoplexie sont recensés.

Prochain bulletin le 25 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : <https://ecophytopic.fr/cepp/concevoir-son-systeme/certificats-deconomie-de-produits-phytopharmaceutiques-cepp-filiere-1>



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Rédigé par : Marie-Laure MURATET, Thierry MASSOL, Benoît RANNOU
benoit.rannou@agri82.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

